

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, MARDI 30 OCTOBRE, 1849.

No. 13.

Closure du Concile Provincial de Paris.

Le Concile de Paris a tenu, le 29 septembre, sa dernière session, après avoir duré 12 jours. La cérémonie a commencé, comme d'usage, par les Litanies des Saints chantées en procession et suivies du Saint-Sacrifice, que Mgr. l'Archevêque de Paris a célébré. Après la messe, les Pères du Concile ont pris place autour du livre des Évangiles; leurs théologiens et un grand nombre d'ecclésiastiques formaient derrière eux un second demi-cercle. Les stalles de la chapelle étaient occupées par quinze Archevêques et Evêques, dont la présence ajoutait encore à la pompe de la solennité. Parmi eux nous avons remarqué S. E. Mgr. le Nonce apostolique et Mgr. NaKar, Archevêque de Naby et de Kérinima (Mort-Liban). Le Père Régis, supérieur des Trappistes de Saoulli (Afrique), assistait également à la cérémonie. Après le chant du *Veni Creator*, les décrets ont été promulgués.

Le Concile en a rendu 36, durant ses trois sessions. A celle que nous donnons dans notre dernière feuille, nous ajoutons la nomenclature suivante des principaux de ces décrets:

- 1° Des Synodes diocésains.
 - 2° Des erreurs qui s'attaquent au fondement de la religion. Les erreurs condamnées sont: 1° sur la nature de Dieu; 2° sur l'ordre hiérarchique; 3° sur les livres saints; 4° sur la Trinité.
 - 3° De la nouvelle secte dite *œuvre de la miséricorde*.
 - 4° Des miracles et des prophéties non reconnues.
 - 5° Des saintes images, du respect qu'on leur doit, des erreurs que l'on doit éviter.
 - 6° Des erreurs qui détruisent le fondement de la justice et de la charité.
 - 7° Des tribunaux ecclésiastiques ou officiels.
 - 8° De la résidence.
 - 9° De la sanctification des dimanches et des fêtes.
 - 10° De la prédication de la parole de Dieu et de la manière des sermons.
 - 11° De la dignité dans les cérémonies.
 - 12° De la visite et du soin des malades.
 - 13° Des devoirs du clergé pendant l'épiscopat.
 - 14° De l'exécution des fondations pieuses.
 - 15° Des ordonnances et du conseil.
 - 16° De la conduite du clergé dans les affaires politiques.
 - 17° De l'intervention de la presse dans les questions religieuses.
 - 18° Des relations des fidèles avec ceux qui sont étrangers à la foi.
 - 19° Des études ecclésiastiques, de la collation des grades théologiques, des examens des jeunes prêtres.
 - 20° De l'exécution des décrets.
- Les décrets vont être immédiatement envoyés à Rome et ne seront publiés qu'après avoir reçu l'approbation du Saint-Siège.
- Quant aux questions relatives à l'immovibilité ou à l'immovibilité des desservants, le Concile n'a pas eu besoin de les traiter, attendu que le Saint-Siège se les est expressément réservés, comme le témoigne la lettre du Saint Père à Mgr. l'Evêque de Liège.

Il en a été de même de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge, chacun des Evêques ayant répondu de son côté à l'Évêque de N. S. P. le Pape.

Intéressants détails sur le Concile de Paris.

LETTRE A M. L'ABBÉ *** VICAIRE GÉNÉRAL ***
PARIS, le 29 septembre 1849.

Monsieur et Respectable Ami,
Je vais quitter la capitale, et c'est au moment même de mon départ, que je vous écris ces lignes à la hâte.

Je sais avec quel intérêt votre piété et votre amour pour la religion ont suivi de loin la célébration du Concile Provincial de Paris; avec quelle joie profonde vous avez salué ce retour des antiques et saintes coutumes, ce retour aux sages prescriptions des Conciles et du Saint-Siège, cette nouvelle prise de possession des imprescriptibles droits de l'Eglise. Je suis que vous avez évidemment recueilli le peu de détails qu'une juste réserve permettait aux feuilles religieuses de livrer à la vénération des fidèles, et je connais la légitime impatience avec laquelle vous attendez la promulgation officielle des Décrets dont les titres seuls appellent si vivement l'attention et le respect des enfants de l'Eglise.

Je n'ai pas, vous le comprenez, la coupable témérité de vouloir devancer, même dans cet épanchement d'amitié, le jour fixé par les vénérables Pères du Concile pour la publicité de leurs actes. Ces actes ne seront imprimés et rendus publics qu'après avoir été envoyés au Siège apostolique, dont le Concile de Paris sollicite l'approbation et la confirmation.

Je ne veux pas non plus me rendre coupable d'une indiscrétion qui serait presque un parjure, en vous donnant des détails sur des votes, sur des délibérations qu'un secret inviolable doit protéger. Car vous savez que nous en avons tous fait la promesse solennelle le premier jour de notre admission dans le sein du Concile.

Rien ne pouvait mieux que cette promesse si sainte et si grave, nous donner à tous, à priori, une haute idée de la dignité des questions que nous devions traiter et de la mission que nous allions remplir. Rien n'était plus propre à garantir tout à la fois la liberté et le respect dans nos discussions. Au reste, c'est ici une observation qui domine tout ce que fait l'Eglise, et qui a éclaté d'une façon souveraine et irrésistible à chaque heure, à chaque instant des douze belles et saintes journées du Concile de Paris: à savoir le respect, non-seulement le respect de la foi, de l'autorité, de la vérité, mais le respect de soi et le respect des autres, le respect des institutions auxquelles on appartient, le respect des matières qu'on examine, le respect intérieur et extérieur, si je puis ainsi dire. C'est l'impression la plus profonde que j'ai éprouvée pendant ces saints jours, et que je remporte de ces saintes réunions. On sentait manifestement qu'on y était en la présence et sous les regards de Dieu, que son esprit était là au milieu de nous: *Ibi sum in medio eorum*. Chacun éprouvait, chacun le croyait et cette conscience profonde répandait jusque sur les actes les plus ordinaires de la vie, je ne sais quelle retenue grave et majestueuse qui embellissait, sanctifiait, toute chose. Oui, je n'hésite

pas à le dire, un respect religieux, était l'atmosphère même dans laquelle on vivait et on respirait: *In eo moramur et vivimus*.

Pardonnez-moi d'insister de la sorte sur le caractère éminent de la sainte assemblée; c'est que dans le temps où deux semaines, au milieu de cette société qui a perdu jusqu'à la notion même du respect et qui souffre si cruellement de ce vide affreux, il y a une satisfaction intime et une indicible espérance à retrouver intactes et inviolables dans notre chère Eglise, les admirables traditions qui arrachaient au protestantisme de M. Guizot, ce bel aveu: "L'Eglise catholique est la plus grande, la plus sainte école de respect qu'il y ait jamais vu le monde."

C'était un sentiment si universellement éprouvé parmi nous, que ces remarquables paroles se sont retrouvées bien des fois instinctivement dans notre souvenir et dans nos conversations.

Je reviens au secret et à la promesse solennelle qui nous a, dès le premier moment, inspiré le sentiment énergique et doux dont je vous parle.

Vous comprenez que ce sont là de ces engagements auxquels la pensée même de manquer ne peut pas venir, ni fût-ce que par respect pour soi-même et pour l'édification des fidèles.

Mais, en dehors des votes et des délibérations, il est des faits, des détails, des impressions comme on dit aujourd'hui, que je me reprocherais de ne pas confier à votre amitié. J'en ai été touché jusqu'au fond du cœur; ce sont un des plus précieux souvenirs de ma vie, et je voudrais faire passer l'émotion calme et réfléchie qui m'en reste, dans les esprits des amis et des adversaires de l'Eglise, pour éclairer les seconds et pour augmenter chez les premiers cette sainte fierté que permet l'Apôtre: *Gloriosi in Christo!*

Mon digne et respectable ami, c'est un spectacle qui porte avec lui un grave enseignement, que celui de ces vénérables Evêques, de ces savants théologiens et canonistes, de ces hommes qui représentent ce que l'autorité ecclésiastique a de plus élevé, ce que les sciences sacrées ont de plus éminent dans la première ville de France, s'astreignant tous, quel que fût le grand âge de quelques-uns, aux assujettissements de la vie commune, couchant dans les modestes cellules d'un séminaire, dociles à la cloche, et revenant en un mot à cette existence si humble, si pauvre, si sévère de leurs premières années d'études et de préparation au sacerdoce. Vous avez vu le règlement de la journée, le lever à cinq heures et demie, et le partage rigoureux de chaque instant de la journée. Nous avons en jusqu'à onze heures de travail par jour, assis et délibérant. Dans les rares intervalles, chacun se répandait sous les cèdres ou dans le jardin, et se hâta de profiter d'un moment libre pour aller reciter le bréviaire, ou bien se rendait à la chapelle pour y appeler, par la méditation et la prière, une plus abondante rosée de bénédictions et de lumières sur les laborieuses fatigues de la journée.

Au réfectoire, la frugalité la plus modeste: deux plats à déjeuner, quatre au dîner et deux plats de dessert formaient tout l'ordinaire des Evêques et de toutes les tables. Le silence le plus absolu régnait durant le repas, et n'était interrompu que par la lecture à haute

voix des saintes Ecritures et de la Vie de saint Charles Borromée, le patron et le promoteur des Conciles provinciaux. On a lu particulièrement l'histoire des célèbres Conciles de Milan. Seulement le dimanche, au dessert, la sévérité de la règle a été un peu adoucie: la conversation a été permise pendant quelques instants.

Et certes, je vous l'avouerai, un certain délassement, une certaine détente d'esprit était bien nécessaire après les travaux si sérieux et si multipliés du Concile. Aussi nous nous sommes réjouis de ce moment de conversation inattendue comme de jeunes séminaristes, lorsqu'on leur accorde cette faveur un jour de fête.

Combien je voudrais pouvoir vous donner une idée vraie et complète de l'activité calme et incessante; de la persévérance opiniâtre et réglée; de l'harmonie, de l'ensemble, et tout à la fois de la diversité d'études et de délibérations, qui animaient, sans l'agiter, ce vaste laboratoire de doctrines, cet auguste foyer de science et d'autorité.

Congrégations particulières des Evêques, congrégations générales, commissions, sous-commissions, sessions, réunions diverses et multipliées, se mouvant chacun à sa place, chacun selon sa loi, et aboutissant tous à une action commune, à un même but, à un centre unique. Vous avez vu ce que je pourrais appeler l'histoire des phases nombreuses que suit un décret avant d'arriver à la promulgation. Hé bien! c'est la vérité dans sa plus rigoureuse exactitude: ça été la pratique constante, ininterrompue, religieusement observée. Et de plus, ce qu'on n'a pas su assez qu'indépendamment de ces épreuves si nombreuses, de cet examen si scrupuleux, quand le Concile en est venu à établir et à condamner les erreurs contemporaines, le *panthéisme*, le *communisme*, le *mythologisme* et le *rationalisme*, une commission nouvelle de dix membres, prise parmi les plus éminents théologiens a été chargée spécialement de la rédaction.

Vous voyez de quelle manière, je vous assure, si j'ose ainsi parler, la vérité doctrinale tient à s'entourer. — *A continuer.*

Le Manifeste de Pie IX.

Il était facile de prévoir quel langage le *Motu proprio* de Pie IX inspirerait aux organes de la démagogie et aux ennemis du St. Siège. Il n'a pas trompé l'attente. Mais nos modestes Machiavels de la Révolution nous ont accoutumés à tout, et rien de leur part ne peut nous surprendre.

Des Journaux même qui ne figuraient pas parmi les organes du désordre politique, perdent par affaiblissement du sentiment catholique, toute impartialité, quand ils jugent cet acte du St. Père. Ainsi le *Journal des Débats*, oubliant l'appui sans réserve qu'il a donné au général Cavaignac et à l'Assemblée Constituante, prononçant la déportation de plusieurs milliers d'insurgés, après les événements de juin, et repoussant toute proposition d'amnistie à leur égard, se montre extrêmement difficile sur les conditions d'un gouvernement libéral dans des temps comme le nôtre, et dans un pays comme l'Italie. Il ne daigne pas penser que le 10 octobre devait s'ouvrir la Haute-Cour de justice qui doit juger à Versailles les conspirateurs français

du 13 juin; ainsi, il ne sait pas apprécier, le mépris du pape, qui, malgré ses résolutions, va courir le Pô, tant de démagogues bien autrement coupables à Rome. Chose étrange! depuis que les circonstances ont changé, pour ce Journal, par l'expulsion de Louis-Philippe, il méconnaît, il contredit, à propos de la question romaine, ses propres articles, ses propres avis, ses propres idées, cent fois et mille fois consignés dans ses colonnes.

Où, sans doute, il y a eu un temps où il était permis d'espérer que la révolution serait plus tôt et mieux vaincue par l'initiative des réformes libérales que par la force des armes; un temps où, dans les conditions les plus glorieuses, avec l'abnégation la plus absolue, cette entreprise a été spontanément conçue, courageusement entreprise, poursuivie avec une impatience patiente; un temps où les Mazzinians et leurs séides n'étaient pas encore des relaps, traités à leurs serments, mais des condamnés et des exilés. A cette époque, Pie IX, en leur rouvrant les portes de leur patrie, inaugura pour cette partie elle-même et pour l'Italie, une ère nouvelle de régénération politique et de légitimes progrès. Certes, c'était alors, au milieu des témoignages enthousiastes de la reconnaissance publique, lorsque les gouvernements présentaient encore si forts, l'anarchie si décevante en l'Europe si calme, c'était bien alors qu'il était naturel, qu'il était possible d'oser beaucoup! Et cependant, même à cette époque, que disait le *Journal des Débats*? Lui qui trouve que Pie IX, si cruellement déçu dans ses premières espérances, ne fait pas assez maintenant pour ses peuples, il l'accusait alors de faire trop; lui qui trouve insuffisantes les institutions promises en ce moment, il ne voulait pas pour les Etats romains des réformes politiques, mais seulement des réformes dans l'administration, dans les finances et dans les travaux publics.

Comment le *Journal des Débats* qui était si timide en 1847, est-il si exigeant en 1849. Le *Constitutionnel*, répondant aux éloges de la démagogie pour le *Manifeste* de Souverain-Pontife, s'exprime ainsi: "La solution fut-elle satisfaisante pour le gouvernement de la France, elle ne saurait l'être pour les démagogues. S'ils arrivaient à être un jour satisfaits de la conclusion des affaires de Rome, il n'y aurait rien de plus menaçant pour l'avenir. Il faudrait tout craindre. Si le Pape, en effet, accordait la liberté avec toute l'étendue qu'ils souhaiteraient, qu'en feraient-ils? Ce qu'ils en ont fait partout, un instrument d'anarchie et de renversement. Partout ils n'ont demandé que la liberté constitutionnelle que pour la détruire. Partout ils ont ou chassé ou opprimé les princes qui l'avaient donnée même spontanément. Ils s'en sont servis en Piémont pour pousser Charles-Albert à perdre avec son tronc toutes les chances d'indépendance italienne. S'en sont servis en Toscane pour renverser et pousser dans l'exil l'auteur de la Constitution. Ils en ont fait le même usage en Allemagne. En France même, la République ne leur suffisait pas, et ils n'ont voulu se servir de la République que pour élever sur ses débris leur pandémonium socialiste."

"Mais pourquoi chercher des souvenirs en dehors de Rome? Ce qui s'est passé dans la capitale du monde chrétien peut-il, et c'est là l'impression dominante de la négociation, peut-il n'être pas présent au souvenir de Pie IX? Quel sou-

FEUILLETON.

LES FÊTES CHRÉTIENNES.—SAGE DISPOSITION DES FÊTES CATHOLIQUES.—LA TOUS-SAINT.

Si l'homme fût resté obéissant aux commandements de Dieu, toutes ses journées eussent été des jours de fête. Placé par le Créateur dans un lieu de délices, sans qu'une pensée de tristesse et d'inquiétude pût seulement approcher de son âme, assez supérieur à toutes les autres créatures terrestres pour leur commander en roi, presque l'égal des anges et assez pur pour converser avec Jehovah lui-même, Adam dans les jardins d'Eden, n'aurait eu qu'une longue fête; fête qui n'aurait fini que pour les éternelles fêtes du ciel, auxquelles l'homme serait parvenu sans passer par la mort.

Ces destinées si honnêtes ont été cruellement changées. Le péché est venu avec sa longue suite de douleurs... Et quand Satan regarda ce que nous sommes aujourd'hui, enfants déchu d'Adam, et ce qu'il était notre premier père; quand il compare notre vallée de larmes avec le lieu de délices que Dieu avait créé pour être notre patrie; quand il oppose aux sérénités, aux quiétudes, aux félicités du paradis terrestre, les histoires, les tristesses les adversités qui sont devenues notre héritage... oh! alors l'Esprit de l'abîme doit ressentir une grande joie, car il peut se dire: "J'ai détruit un bonheur immense."

Chassé d'Eden par l'ange du Seigneur, l'homme fut condamné à manger son pain à la sueur de son front. Et ce pain gagné par le travail, il l'arrose encore bien souvent de ses larmes; déchû de la royauté que Dieu lui avait faite, il est devenu humble et faible comme un exilé. Et si, sur le long et dur chemin de la terre du bannissement, il n'avait pas quelques frais lieux de repos; si à son travail il n'avait pas quelques répit; si à ses douleurs il n'avait pas quelque allègement, ce serait à ne plus vouloir de la vie, et dès les premières bornes de la route, il se coucherait pour mourir...

Mais la justice de Dieu ayant puni le coupable par l'exil d'Eden, sa bonté s'est tout de suite retrouvée en dehors du paradis terrestre, pour reprendre l'homme par la main et l'empêcher de reculer d'effroi devant les nouvelles et tristes voies qui lui étaient ouvertes. Si nos premiers parents, ce que moment terrible, avaient été livrés à eux-mêmes, ils se seraient irrités contre la sentence du bannissement; ils auraient maudit celui qui, après les avoir créés pour tant de bonheur, leur commandait de vivre pourtant de désolation.

Il n'en fut point ainsi: Dieu, en punissant Adam et Eve de leur désobéissance, leur laissa dans l'âme un profond souvenir de lui, une pensée de reconnaissance et d'adoration. Aussi le premier monument que les proscriptions élevèrent quand ils prirent possession de la vallée de larmes, ce fut un autel. Souvenons-nous du premier livre que nous avons ouvert sur les genoux de notre mère; rappe-

lons-nous les images de la Bible: Adam et Eve, Abel et Caïn n'avaient point encore songé à se bâtir des demeures, que déjà ils avaient construit un autel de gazon.

Hé bien, le premier jour où, sur ce premier autel, fut offert au Seigneur de toute chose le premier sacrifice, a été la première fête religieuse... C'est là le premier anneau de cette chaîne sacrée qui lie la terre au ciel; c'est là l'origine des saintes solennités que nous célébrons.

Certes, il y a loin de l'autel rustique d'Abel, au magnifique temple créé par Michel-Ange; mais une seule et même pensée d'adoration, les a élevés tous les deux.....

Ces fêtes, ces réjouissances, destinées à consoler, à repasser l'homme, la religion les a répandues de distance en distance parmi nos jours, comme des oasis dans le désert. Et, quelle sagesse elle a déployée dans la disposition de ces fêtes! Toute l'histoire du genre humain est retracée dans la division de l'année catholique. Les quatre semaines de l'Avent qui aboutissent à la naissance du Sauveur, nous rappellent les quatre mille ans pendant lesquels ce divin Messie fut attendu. Le temps qui s'écoule depuis la Nativité jusqu'à la Pentecôte nous redit toute la vie cachée, publique et glorieuse du Rédempteur, et cette partie de l'année se termine par l'Ascension de Jésus-Christ dans le ciel et la fondation de l'Eglise. L'intervalle qui s'étend depuis la Pentecôte jusqu'à la Toussaint nous représente le pèlerinage de

l'Eglise sur la terre, et cette nouvelle partie de l'année se termine encore par la fête du ciel.

Pendant ce long espace, nous voyons la céleste voyageuse marchant vers le ciel, renouant sur son passage les élus dispersés aux quatre vents, célébrant tour à tour, pour se consoler dans son exil, s'encourager dans ses combats, la fête de ses martyrs, de ses confesseurs, de ses vierges et des anges qui veillent à sa garde. Tous les Évangiles de ce temps respirent la charité, le zèle, les vertus, les espérances de cette mère pleine de sollicitude. C'est ainsi qu'elle arrive au terme de sa course annuelle, semant sur son passage les salutaires leçons, les encouragements et les grands exemples.

Lors donc que l'automne est venu, que le labourneur s'en va dans ses greniers ses gerbes abondantes, que les hommes recueillent dans la joie leurs biens de toute espèce, fruits de leurs sueurs et de leurs travaux, l'Eglise crie à tous ses enfants de la terre: "En haut les yeux et les cœurs! Puis entr'ouvrant les portes de la Jérusalem céleste, et laissant arriver jusqu'à eux quelques rayons de la gloire ineffable que Dieu réserve à ses Saints, de sa douce voix de mère elle dit à tous, aux riches et aux pauvres, aux savants et aux ignorants: Ces biens que vous amassez, cette récolte précieuse dont vous célébrez la fête, ne sont que l'image des biens et des joies qui vous attendent au delà du tombeau. Semez des vertus et vous moissonnez des mérites; embellissez vos vœux; le ciel, le ciel avec ses palmiers et ses couronnes, le ciel avec son éter-

mité de gloire et ses torrents de délices, le ciel est seul digne de vos soins.....

Dès les premiers siècles, l'Eglise célébra la fête annuelle de chaque martyr. Ce jour-là, on s'assemblait au lieu où le héros chrétien avait remporté la victoire; on environnait son tombeau, dont la pierre se levait d'autel, et on offrait l'auguste sacrifice en action de grâces.

Mais bientôt, le nombre des martyrs augmentant, il ne fut plus possible d'assigner à chacun un jour de fête particulière. La difficulté devint bien plus grande lorsque l'Eglise eut envoyé dans le Ciel une multitude incommensurable de solitaires, de vierges et de confesseurs, dont Dieu se plaisait à constater la sainteté par d'éclatants miracles. Ces raisons amenèrent l'établissement d'une fête qui fut consacrée à honorer d'abord tous les martyrs et ensuite tous les Saints en commandant à Dieu de nous en donner quelques détails.

Marcus Agrippa, favori d'Auguste, avait fait bâtir un temple magnifique dédié à *Jupiter omnipotens*. Il voulait par la faire sa cour à l'empereur qui venait de remporter la fameuse bataille d'Actium sur Antoine et Cléopâtre. Ce temple fut appelé *Pantheon*, soit parce qu'on y révérait toutes les fausses divinités, soit parce que la figure de l'édifice représentait le Ciel, appelé par les Païens la *résidence de tous les Dieux*.

Ce chef-d'œuvre d'architecture est un demi-globe, sa hauteur est presque égale à sa largeur, il a cent cinquante-huit pieds de diamètre. On n'y voit ni piliers, ni fenêtres: